



www.journaldumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°582 du 25 juin au 1er juillet 2026

RÉCONCILIATION

DIALOGUE SOUS
CONDITIONS

NUMÉRIQUE

LE DÉCLIC ATTENDU

BASKET

LES AIGLES EN
CONFIANCE

DEUX ET TROIS ROUES

L'ÉQUATION SENSIBLE

Indispensables aux déplacements, aux marchés et aux services de base, les motos sont aussi au cœur des préoccupations sécuritaires. Entre immatriculation, restrictions et contrôle, l'État cherche la bonne formule sans freiner ceux qui en dépendent chaque jour.

GRATUIT

Ne peut être vendu

MEIWAY

JOSEY

EMMA'A

FRANGLISH



TOUS LES VENDREDIS A 21H00
DES LE 12 JUIN SUR **CANAL+**
MAGIC

**REABONNEZ-VOUS
A VOTRE FORMULE HABITUELLE**

30 JOURS OFFERTS**
A TOUTES LES CHAÎNES

36 555

** OFFRE VALABLE DU 1ER JUIN AU 30 JUIN 2026. REABONNEZ-VOUS A VOTRE FORMULE HABITUELLE ET PROFITEZ DE TOUTES LES CHAÎNES CANAL+ (HORS OPTIONS) PENDANT 30 JOURS.

COÛT D'UN APPEL LOCAL SELON VOTRE OPÉRATEUR

ÉDITO

Solaire : Prudence sur les toits

Les délestages ont poussé de nombreux Bamakois à chercher leur propre lumière. Dans les familles, les ateliers, les commerces et les immeubles, les panneaux solaires se multiplient, souvent comme une réponse de survie à une fourniture électrique devenue irrégulière. Ce choix est légitime. Quand le courant manque pendant de longues heures, il faut préserver la nourriture, travailler, étudier, communiquer et même tout simplement vivre. Mais l'hivernage impose une autre urgence. Les vents violents accompagnant les orages peuvent arracher des tôles, déraciner des arbres et projeter des objets lourds à plusieurs mètres. Un panneau solaire mal fixé, installé sur une toiture fragile ou posé sans résistance, est un danger pour les habitants, les voisins et les passants. Le solaire ne peut pas être seulement une affaire de vente rapide et de pose approximative. Il doit être mieux encadré, avec des installateurs identifiés, des règles minimales d'ancrage, des contrôles avant l'hivernage et une information claire des propriétaires. La solidité des bâtiments varie, les toitures n'ont pas toutes la même capacité de résistance et aucune installation ne devrait être posée sans vérification sérieuse. L'État, les mairies, les services techniques et les professionnels ont ici une responsabilité partagée. Il ne s'agit pas de freiner le recours au solaire, mais de le sécuriser. À Bamako, cette énergie est devenue une nécessité. Elle peut alléger la souffrance des ménages et soutenir les petites activités. Encore faut-il qu'elle ne crée pas d'autres risques. Sortir de l'obscurité ne doit pas signifier installer au-dessus de nos têtes des équipements capables de blesser ou de tuer au premier grand vent. Le solaire protège lorsqu'il est maîtrisé, mais il expose lorsqu'il est improvisé.

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

30 millions

C'est le montant en dollars souscrit par la BAD pour sa participation au capital de la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC). Elle devient ainsi la première institution internationale de financement du développement à rejoindre l'actionnariat de la banque.

ILS ONT DIT...

- « Il s'agit de faire de vous, femmes conseillères, des forces de proposition incontournables au sein de vos conseils municipaux. Vous devez être capables de porter haut et fort les besoins prioritaires de vos communautés, en particulier ceux des femmes et des couches les plus vulnérables ». **Maïga Sina Damba, membre du CNT**, lors de la session de formation des femmes conseillères municipales sur les textes de la décentralisation, le 23 juin 2026.
- « Dans un monde interconnecté, nos efforts doivent transcender nos frontières nationales. Ensemble, nous devons développer des stratégies qui favorisent la coopération régionale pour faire face aux défis communs qui nous incombent, notamment en matière de souveraineté alimentaire ». **Daouda Mounian, représentant des organisateurs**, lors du panel de haut niveau sur les enjeux alimentaires au Sahel à Ouagadougou, le 23 juin 2026.

RENDEZ-VOUS

- 26 juin 2026 :**
Concert STE Milano, Ciné Magic, Bamako
- 27 juin 2026 :**
Vacances Show Folo avec Lil Dou, Place du Cinquantenaire, Bamako
- 29 juin - 4 juillet 2026 :**
Semaine nationale de la sécurité routière au Mali
- 3 - 4 juillet 2026 :**
Patrimoine musical du Mali, 1ère édition, CICB, Bamako

UN JOUR, UNE DATE

25 juin 2009 : Mort de Michael Jackson à l'âge de 50 ans, des suites d'une overdose de médicaments. Son médecin sera reconnu coupable d'homicide involontaire.



Le Pr Yacouba Toloba, responsable du service de pneumologie de l'hôpital du Point G, a été honoré par ses pairs pour ses travaux lors du Congrès euro-africain d'allergologie et d'immunologie, du 18 au 20 juin 2026, en Algérie.



En séjour à Ouagadougou pour rencontrer des officiels burkinabè, l'envoyé spécial de l'Union européenne pour le Sahel, **João Cravinho**, n'a finalement pas été reçu, ses rendez-vous ayant été annulés après l'adoption, le 18 juin, d'une résolution critique du Parlement.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



La ministre de la Santé et du Développement social, **Assa Badiallo Touré**, pose la première pierre pour la construction de deux entrepôts modernes de stockage de médicaments en Commune IV du district de Bamako, le 22 juin 2026.

MOTOS AU MALI : LE DÉFI DE LA TRAÇABILITÉ

Entre opération spéciale d'immatriculation et restrictions visant les grosses cylindrées, les autorités entendent mieux encadrer un parc de deux et trois roues devenu incontournable. Une démarche portée par des impératifs de sécurité, mais qui soulève aussi des enjeux de mobilité pour les populations.

MOHAMED KENOVI

Dans la cour de la Direction régionale des transports du District de Bamako, à Sogoniko, les motos occupent plusieurs espaces. En ce lundi 22 juin 2026, alors qu'il sonne 12h20, quelques dizaines d'engins sont garés, en attente d'expertise. Sous une tente, des usagers patientent ou s'informent sur l'état d'avancement de leur dossier. L'affluence est modérée à cette heure de la journée, mais les agents et bénévoles mobilisés assurent que les matinées sont généralement plus animées. Parmi les usagers présents, Moussa Koné ne cache pas son impatience. « J'ai fait le dépôt mardi dernier et chaque jour je reviens, mais mon dossier n'est toujours pas sorti », confie-t-il. Depuis le 15 juin, le ministère des Transports et des Infrastructures a lancé une opération spéciale d'immatriculation des motos et tricycles sur l'ensemble du territoire national. L'opération concerne les engins motorisés à deux et trois roues, pour un coût fixé à 12 000 francs CFA par engin, avec paiement via Trésor Pay. Elle intervient quelques jours seulement après l'annonce de mesures restrictives visant les motos de 125 cm³ et plus, désormais interdites de circulation hors des grandes agglomérations. Leur importation, leur transit, leur commercialisation, leur vente et leur distribution gratuite, ainsi que celles de leurs accessoires et composants, ont également été suspendus pour une durée d'un an renouvelable. Derrière ces décisions se dessine une volonté plus large : mieux identifier les engins en circulation dans un contexte marqué par les défis sécuritaires.

Passage obligé Au centre de Sogoniko, le processus suit un parcours bien défini. Les propriétaires doivent d'abord se présenter avec leur engin et les documents requis : copie de la carte biométrique, du passeport ou du permis de conduire, certificat de résidence, facture d'achat ou vignette en cours de validité. Les experts procèdent ensuite à l'examen des motos. Certains sont affectés aux motos de faible cylindrée, en l'occurrence les motos « Jakarta », d'autres aux engins de 125 cm³ et plus ainsi qu'aux tricycles. Une déclaration de mise en circulation est établie avant la transmission du dossier aux services chargés du traitement. Bénévole sur le site, Modibo Bengaly participe à l'accompagnement des usagers.

Derrière ces décisions se dessine une volonté plus large : mieux identifier les engins en circulation dans un contexte marqué par les défis sécuritaires.

Une fois les dossiers traités, il contacte les propriétaires afin de leur permettre de récupérer leur référence de paiement via Trésor Pay. « Toute personne ayant son numéro de dossier reçoit une référence lui permettant d'effectuer son paiement directement sur le site officiel du Trésor. Ici, nous n'encaissons aucun argent », explique-t-il. Selon lui, l'opération connaît un intérêt réel de la part des propriétaires d'engins. Mais elle n'est pas exempte de difficultés. « Certains usagers s'énervent parce qu'ils ont déposé leur dossier depuis plusieurs jours sans recevoir la référence leur permettant de finaliser la procédure », indique-t-il. Au lancement de l'opération,



Des agents chargés du traitement des dossiers d'immatriculation des motos à la Direction régionale des transports du district de Bamako.

les délais de traitement étaient relativement courts. Avec l'afflux progressif des demandes, ils ont été rallongés, afin de permettre une meilleure gestion des dossiers, à en croire un technicien chargé de l'expertise des motos ayant requis l'anonymat.

Pour les services de l'État, les bénéfices attendus sont multiples. L'opération devrait contribuer à une meilleure connaissance du parc roulant national, à améliorer l'identification des propriétaires et à faciliter les enquêtes lorsqu'un engin est impliqué dans un

accident ou une infraction. Plus que la simple délivrance de plaques, l'objectif est aussi de faire entrer un secteur longtemps marqué par l'informel dans un cadre davantage structuré. Les commerçants disposant de stocks ou de commandes en cours de motos de 125 cm³ et plus ont quant à eux 90 jours pour les déclarer auprès de la DGCC ou de ses Directions régionales.

Sécurité, donc nouvelles règles La dimension sécuritaire est toutefois au cœur des mesures récemment adoptées. Le 3 juin dernier, le gouvernement a annoncé l'interdiction de circulation des motos de 125 cm³ et plus hors des grandes agglomérations. Une décision qui s'inscrit dans le

REPÈRES

3 juin 2026 :

Interdiction de circulation hors des grandes agglomérations des motos de 125cm³ et plus ainsi que de leur importation, transit, commercialisation et distribution

15 juin 2026 :

Début de l'opération spéciale d'immatriculation des engins à 2 et 3 roues

cadre du renforcement de la lutte contre le terrorisme. La mesure ne concerne pas le District de Bamako ni les chefs-lieux de région, de cercle et d'arrondissement. Le représentant de l'État peut toutefois l'étendre localement en cas de nécessité. Pour l'analyste sécuritaire Yacouba Sogoré, ces engins occupent aujourd'hui une place centrale dans les modes opératoires des groupes armés. « Les motos sont considérées aujourd'hui comme emblématiques pour les groupes armés. Elles constituent leur moyen de déplacement privilégié et jouent un rôle stratégique dans leurs opérations », explique-t-il. Selon lui, leur maniabilité constitue l'un

de leurs principaux atouts. « Dans des zones où les véhicules ont du mal à circuler, les motos peuvent emprunter des pistes étroites et difficiles d'accès. Elles permettent également des déplacements rapides, des attaques éclairs et facilitent la fuite après les opérations ». Leur coût relativement faible et leur disponibilité sur les marchés locaux expliquent également leur popularité auprès des groupes armés. Dans ce contexte, l'immatriculation généralisée apparaît comme un outil complémentaire. « Chaque moto enregistrée devient plus facile à identifier. Le propriétaire est connu et toute moto circulant sans plaque devient plus facilement repérable », souligne l'expert. Sans constituer une réponse unique aux défis sécuritaires, la mesure pourrait ainsi renforcer les capacités de contrôle des forces de défense et de sécurité.

Entre sécurité et mobilité L'application des nouvelles règles soulève cependant une autre question : celle de leurs conséquences sur les populations. Dans de nombreuses localités rurales, la moto constitue bien plus qu'un simple

moyen de transport. Elle permet de rejoindre les champs, les marchés hebdomadaires, les centres de santé ou encore les établissements scolaires. Les motos de forte cylindrée sont également utilisées pour transporter des produits agricoles, des intrants ou encore de petites marchandises sur des pistes parfois difficilement praticables. L'interdiction de circulation des motos de 125 cm³ et plus hors des grandes agglomérations pourrait donc avoir des répercussions sur certaines habitudes de déplacement, notamment dans les zones où les alternatives demeurent limitées. Les enseignants affectés en milieu rural, les agents de santé ou encore certaines organisations humanitaires utilisent eux aussi régulièrement ces engins pour accéder à des localités éloignées. Pour Yacouba Sogoré, la recherche d'un équilibre sera déterminante. « Les motos de forte cylindrée sont essentielles pour la plupart de nos concitoyens. Tout se fait avec elles, qu'il s'agisse du transport des vivres ou des déplacements entre villages », rappelle-t-il. Selon lui, la réussite des mesures passera notamment par la sensibilisation des populations, la collaboration avec les communautés locales et la mise en place de mécanismes permettant de signaler les engins circulant en violation des restrictions. L'expert estime également que les autorités devront accompagner les populations dans cette phase d'adaptation afin de limiter les perturbations pour les activités quotidiennes. Avec l'opération d'immatriculation et des restrictions visant les grosses cylindrées, le gouvernement cherche à reprendre le contrôle d'un secteur longtemps resté peu encadré. L'enjeu dépasse la simple question administrative : il touche à la sécurité, à la mobilité et à l'organisation d'un mode de transport indispensable pour des millions de Maliens. ■

3 QUESTIONS À



YACOUBA SOGORÉ

Analyste sécuritaire

1 Au-delà de l'aspect administratif, quel intérêt peut représenter l'immatriculation généralisée des motos ?

Chaque moto enregistrée devient plus facile à identifier et son propriétaire est connu. Cela permet une meilleure gestion du parc de motos, renforce la transparence et facilite le travail des services chargés des contrôles. Toute moto circulant sans plaque devient également plus facilement repérable. Cette mesure peut aussi contribuer à responsabiliser davantage les usagers et à améliorer le suivi des engins en cas de vol, d'infraction ou de litige.

2 Les restrictions visant les motos de 125 cm³ et plus peuvent-elles être appliquées sans l'adhésion des populations ?

La défense de la patrie est un devoir pour tout citoyen. Nous sommes dans une situation de guerre qui exige parfois des sacrifices. Pour que ces mesures produisent les résultats attendus, les populations doivent comprendre leur importance et participer à leur mise en œuvre. L'adhésion des citoyens constitue un facteur essentiel de réussite pour toute politique de sécurité.

3 Comment limiter l'impact de ces restrictions sur les populations qui utilisent quotidiennement les motos pour leurs déplacements ?

Il faut privilégier la sensibilisation dans un premier temps et éviter de commencer directement par les sanctions, sauf dans des cas avérés liés à des activités terroristes. Il est également important d'accompagner les populations dans leur adaptation, notamment en encourageant l'utilisation de moyens de transport autorisés et de motos qui ne sont pas concernées par les restrictions.

DEUX ET TROIS ROUES : UN ENCADREMENT RENFORCÉ EN AFRIQUE DE L'OUEST

Du Sénégal à la Côte d'Ivoire, en passant par le Niger et le Burkina Faso, plusieurs pays ouest-africains ont renforcé ces dernières années l'encadrement des deux et trois roues. Une évolution qui traduit la volonté des États de mieux suivre un parc en pleine expansion.

MOHAMED KENOUI



L'encadrement de la circulation des motos s'intensifie dans la sous-région.

Les motos occupent aujourd'hui une place centrale dans les déplacements quotidiens à travers l'Afrique de l'Ouest. Face à leur multiplication, plusieurs États ont engagé des réformes destinées à mieux identifier les engins en circulation et leurs propriétaires. Au Sénégal, cette volonté s'est traduite, début 2025, par une vaste campagne de régularisa-

tion des deux-roues motorisés. Les propriétaires ont été invités à obtenir les documents nécessaires et à faire immatriculer leurs engins, sous peine de sanctions. Face à l'affluence, les délais accordés aux usagers ont même été prolongés afin de permettre au plus grand nombre de se conformer aux exigences réglementaires. Du côté du Niger, les autorités nationales ont également ren-

forcé les contrôles des engins circulant sans plaque ou sans documents réglementaires. Cette politique s'accompagne, depuis le 22 octobre 2024, de mesures destinées à faciliter les démarches administratives et à encourager la mise en règle des propriétaires.

Même logique d'encadrement Le Burkina Faso s'inscrit lui aussi dans cette dynamique. Si l'immatriculation des motos y est obligatoire depuis plusieurs années, le gouvernement a renforcé depuis novembre dernier les mécanismes d'identification des engins. Les vendeurs sont notamment tenus d'accomplir certaines formalités administratives avant la remise des motos à leurs acquéreurs, limitant ainsi les risques de circulation sans identification.

Sur le littoral ouest-africain, la Côte d'Ivoire poursuit des objectifs similaires. Les motos doivent être enregistrées et disposer de documents permettant d'identifier clairement leurs propriétaires. Cette politique accompagne les efforts de formalisation d'un secteur en pleine croissance, notamment dans les grandes villes, où les deux-roues occupent une place croissante dans les activités de transport et de livraison. D'un pays à l'autre, les modalités diffèrent, mais les objectifs poursuivis restent largement les mêmes. Les États cherchent à mieux connaître leur parc roulant, à faciliter l'identification des propriétaires en cas de vol ou d'infraction et à renforcer le suivi administratif d'un secteur longtemps marqué par l'informel. À mesure que les motos et tricyles s'imposent dans les économies ouest-africaines, leur encadrement apparaît de plus en plus comme un enjeu de gouvernance, de mobilité et de modernisation des services publics. ■

MOTOS AU MALI : CE QUI CHANGE

Les autorités renforcent l'encadrement (Pourtant légal depuis longtemps) des deux et trois roues pour des raisons de sécurité, d'identification et de contrôle du marché. Les mesures concernent à la fois la circulation des motos puissantes, leur importation et l'immatriculation des motos et tricyles.

1. Motos de 125 cm³ et plus

Circulation suspendue hors des grandes agglomérations depuis le 3 juin 2026

Durée : 1 an renouvelable

2. Zones concernées

Suspension hors du District de Bamako et des chefs-lieux de région, de cercle et d'arrondissement

Le représentant de l'État peut étendre la mesure en cas de nécessité

3. Importation et vente

Importation, transit, commercialisation, vente et distribution gratuite suspendus

Mesure étendue aux accessoires et composants

4. Stocks et exceptions

Stocks et commandes à déclarer sous 90 jours auprès de la DGCC

Exception pour les acquisitions destinées aux Forces armées et de sécurité

5. Immatriculation spéciale

Lancement : 15 juin 2026

Concernés : Motos et tricyles

Coût : 12 000 francs CFA, paiement via Trésor Pay

6. Documents et centres d'immatriculation

Documents : Pièce d'identité, certificat de résidence, facture ou vignette, DMC

Centres : Bamako, capitales régionales, services des transports et centres dédiés



CHAQUE SAMEDI | 20H15

TM1

La télé qui vous allume!

INFO • CULTURE • DIVERTISSEMENT

PAIX ET RÉCONCILIATION : BAMAKO REDESSINE LES CONTOURS DU DIALOGUE

Le Mali crée une Agence nationale pour la Consolidation de la Paix dans le prolongement de la Charte nationale pour la Paix et la Réconciliation nationale. Cette relance intervient après la dénonciation de l'Accord issu du processus d'Alger et alors que plusieurs anciens acteurs du processus sont poursuivis ou sanctionnés.

MOHAMED KENOUI

Adoptée le 19 juin 2026, la création de cette agence prend la suite de l'Agence de Développement du Nord du Mali, créée en 2005 pour Tombouctou, Gao et Kidal. Le gouvernement justifie cette restructuration par les difficultés de l'ancienne structure dans l'exécution de sa mission et par l'appropriation nationale du processus de réconciliation. La nouvelle agence doit « contribuer durablement à la consolidation de la paix, à la réconciliation nationale et au renforcement de la cohésion sociale », notamment dans les zones fragiles ou affectées par les crises. Cette réforme suit une chronologie assumée par Bamako. En 2015, l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger avait réuni l'État, la Plateforme et la Coordination des mouvements de l'Azawad autour du désarmement, de la réintégration des ex-combattants, de la décentralisation et du développement du Nord. Ses mécanismes avaient associé des responsables politico-militaires alors considérés comme des interlocuteurs nécessaires.



Les autorités de la Transition multiplient les initiatives pour la Paix et la Réconciliation.

et de tous les Maliens ». Ousmane Issoufi Maïga avait ensuite présidé la Commission chargée de rédiger la Charte nationale, après des consultations avec autorités coutumières, responsables religieux, femmes, jeunes, partis, syndicats et universitaires. Remis au Président de la Transition en juillet 2025, le texte a été adopté le mois suivant par le CNT. Lors de sa remise, Assimi Goïta avait appelé les Maliens des groupes armés à « déposer les armes » et à « revenir dans la République ». Un Observatoire de la Paix et de la Réconciliation nationale, rattaché à la Présidence et présidé également par Ousmane Issoufi Maïga, assure depuis mars

pour six mois renouvelables. D'autres ont été cités dans l'enquête judiciaire ouverte en novembre 2023 contre des responsables proches des groupes signataires.

Interlocuteurs Parmi les profils récemment visés figurent Mohamed Elmaouloud Ould Ramadane, ancien Porte-parole de la CMA devenu voix du FLA, Ahmada Ag Bibi, ancien député d'Abeïbara et figure du HCUA, Almouzamil Ag Mohamed, ancien responsable de communication de la CMA, Boubacar Siddigh Ould Taleb, lié aux mouvements arabes du Nord, et Haballah Ag Hamzatta, passé par le GATIA avant de rejoindre les rangs de la rébellion. Alghabass Ag Intalla, figure du HCUA, Bilal Ag Acherif, figure du MNLA et de la CMA, et Achafagui Ag Bouhada, chef militaire du HCUA, avaient déjà été associés aux premières mesures. Le volet judiciaire renvoie à Ibrahim Ould Handa, cadre du MAA - CMA, Hanoune Ould Ali, acteur d'arrangements locaux entre mouvements du Nord, Mohamed Ag Najim, ancien chef militaire du MNLA et de la CMA, et Housseine Ould Ghoulam, responsable militaire du MAA dans la région de Tombouctou. Fahad Ag Almahmoud, ancien Secrétaire général du GATIA, lui aussi poursuivi, a été tué en décembre 2024 à Tinzaouatène. Cette lecture

Pour Bamako, le défi est de refonder le dialogue sans revenir à l'ancien cadre, tout en évitant que l'exclusion des interlocuteurs d'hier ne devienne un blocage supplémentaire.

Rupture Après la dénonciation de l'accord, en janvier 2024, les autorités ont lancé le Dialogue inter-Maliens pour la paix et la réconciliation nationale. Son Comité de pilotage, créé le 26 janvier 2024, avait été confié à l'ancien Premier ministre Ousmane Issoufi Maïga. À son installation, celui-ci conditionnait la réussite de cette mission au « précieux concours de toutes les Maliennes

2026 le suivi de cette Charte. La nouvelle agence apparaît comme l'instrument administratif censé traduire cette orientation en actions concrètes. Mais ce nouveau cadre se met en place dans un paysage transformé. Des figures de l'ancien processus d'Alger sont visées. Certaines font l'objet de sanctions financières ciblées, avec gel des biens et ressources économiques

EN BREF

AES - CEDEAO : OUAGADOUGOU PRÉPARE UN CADRE DE DIALOGUE

Ouagadougou accueille, du 23 au 25 juin 2026, un atelier régional destiné à élaborer un document-cadre stratégique pour de futures consultations entre l'AES et la CEDEAO. La rencontre réunit des experts, diplomates et représentants du Mali, du Burkina Faso et du Niger, dans une phase préparatoire interne à la Confédération. Les travaux doivent permettre d'harmoniser les positions des trois États sur les dossiers sensibles ouverts depuis leur sortie effective de la CEDEAO, le 29 janvier 2025. Libre circulation des personnes et des biens, coopération économique, corridors commerciaux, sécurité régionale, reconnaissance des documents et mécanismes de concertation figurent parmi les sujets à l'ordre du jour. L'enjeu est autant pratique que diplomatique. Les deux espaces restent liés par les échanges, les transports, les populations frontalières et les besoins sécuritaires. Les conclusions de l'atelier doivent servir de base à un dialogue structuré, sans signifier pour l'heure une reprise politique complète entre l'AES et la CEDEAO. ■

sécuritaire des anciens acteurs du processus éclaire aussi la rupture politique autour du nouveau cadre, que Mohamed Elmaouloud Ould Ramadane avait rejeté, y voyant un « simulacre ». La question centrale reste celle de l'inclusion. Les initiatives nationales récentes se sont construites sans une partie des anciens interlocuteurs du Nord, alors que les attaques coordonnées du 25 avril 2026 ont rappelé que les anciens équilibres gardent une capacité de nuisance. La réussite de l'agence dépendra de relais crédibles dans les territoires et auprès des communautés. Pour Bamako, le défi est de refonder le dialogue sans revenir à l'ancien cadre, tout en évitant que l'exclusion des interlocuteurs d'hier ne devienne un blocage supplémentaire. ■



MODIBO FOFANA

« La rapidité ne doit jamais se faire au détriment de la rigueur »

Pour Modibo Fofana, Président de l'Association professionnelle de la presse en ligne au Mali (APPEL Mali), la presse en ligne doit rester un espace d'information fiable malgré la pression des réseaux sociaux. Il insiste sur la vérification, la modération et la responsabilité professionnelle face à la course au buzz.

PROPOS RECUEILLIS PAR MASSIRÉ DIOP

Quel rôle les médias en ligne doivent-ils jouer dans le contexte actuel ?

Les médias en ligne ont une responsabilité majeure dans la qualité de l'information diffusée au public. Ils doivent vérifier les contenus avant publication et éviter de relayer des messages pouvant inciter à la violence ou à la discrimination. Leur rôle ne se limite pas à informer rapidement. Ils doivent aussi mettre en place des mécanismes de modération, promouvoir une information équilibrée et respecter la dignité humaine. Ils ont également une mission éducative, en aidant les citoyens à développer leur esprit critique et à participer à un débat public fondé sur le respect.

CANAL+

DONNONS DE LA VOIX !

REABONNEZ-VOUS A VOTRE FORMULE HABITUELLE

30 JOURS OFFERTS**
A TOUTES LES CHAÎNES

☎ 36 555

COUT D'UN APPEL LOCAL SELON VOTRE OPERATEUR

** OFFRE VALABLE DU 1ER JUIN AU 30 JUIN 2026. REABONNEZ-VOUS A VOTRE FORMULE HABITUELLE ET PROFITEZ DE TOUTES LES CHAÎNES CANAL+ (HORS OPTIONS) PENDANT 30 JOURS.

Quels sujets exigent le plus de prudence au Mali ?

Les sujets liés à la sécurité, à la politique et aux relations entre communautés sont particulièrement sensibles, parce qu'ils suscitent de fortes émotions. Les questions religieuses et diplomatiques demandent aussi beaucoup de précaution lorsqu'elles touchent à l'identité, à la souveraineté nationale ou aux valeurs sociales. Dans ces domaines, une rumeur ou une information mal traitée peut rapidement accentuer les tensions.

La vitesse imposée par les réseaux sociaux change-t-elle le métier ?

Oui, l'information circule aujourd'hui à une vitesse sans précédent. Mais la rapidité ne doit jamais se faire au détriment de la rigueur. Une information vérifiée, contextualisée et traitée avec sérieux peut prendre plus de temps à publier qu'un contenu brut. Sa crédibilité lui permettra toutefois de s'imposer durablement et de gagner la confiance du public.

Le buzz menace-t-il la crédibilité des médias ?

Le goût du buzz et la recherche d'audience peuvent pousser certains acteurs à privilégier l'émotion, la vitesse ou le sensationnel. Cette logique augmente le risque de diffuser des contenus inexacts ou trompeurs. Pour préserver la confiance, les médias doivent rester attachés aux règles déontologiques et aux procédures de vérification.

Que fait APPEL Mali pour accompagner les journalistes en ligne ?

APPEL Mali travaille au renforcement des capacités des journalistes afin de promouvoir un exercice plus professionnel du métier. Deux commissions ont été mises en place pour rappeler l'importance de l'éthique et de la déontologie. La Charte de la presse en ligne sert aussi de cadre de référence pour encourager la modération des contenus et une plus grande responsabilité dans la diffusion de l'information. ■

ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE : PASSER DE LA VOLONTÉ AUX ACTES

En dépit des engagements renouvelés en faveur du numérique, l'écosystème malien reste pénalisé par un faible classement en matière d'innovation. L'enjeu est désormais de transformer les politiques, les talents et les usages croissants en opportunités concrètes pour l'économie et les services publics.

FATOUmata MAGUIRAGA

Le Mali occupe la 135ème place sur 139 économies dans l'Indice mondial de l'innovation 2025 de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. Selon la Banque mondiale, citée par l'Union internationale des télécommunications en 2021, l'économie numérique contribuait déjà à hauteur de 6,2% du PIB. Le potentiel existe, mais l'accès et l'usage des TIC restent limités. Fin 2025, le pays comptait 8,91 millions d'internautes, soit 35,1% de la population, 23,2 millions de connexions mobiles et 2,40 millions d'identités actives sur les réseaux sociaux. Malgré la validation d'une Politique nationale du numérique, le secteur n'a pas encore comblé les attentes. « Certaines réalisations ont été faites », reconnaît Mahamadou Gouro Sidibé, Président de l'Association Mali Startup, mais des obstacles demeurent. L'audit du projet Mali Numérique 2020 a montré que moins de 30% des ambitions avaient été atteintes. Les acteurs plaident pour de meilleures infrastructures, un cadre institutionnel plus opérationnel et un accompagnement renforcé des startups. Parmi les avancées figurent la

Internautes :
8,91 millions

Connexions mobiles :
23,2 millions

Contribution du numérique :
6,2% du PIB



Cerémonie d'ouverture de la 3ème édition de la **Semaine du numérique** en janvier 2026 à Bamako.

Semaine nationale du numérique, dont la 3ème édition s'est tenue en janvier 2026 autour du e-gouvernement et de l'intelligence artificielle, ainsi que plusieurs textes en préparation. Le Startup Act est particulièrement attendu pour mieux reconnaître la spécificité des jeunes entreprises innovantes. La Stratégie nationale de cybersécurité 2026-2030 et la création, en juin 2026, de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information montrent aussi que la confiance et la protection des infrastructures deviennent des priorités.

Obstacles Du côté des startups, les talents existent mais les capacités entrepreneuriales restent insuffisantes, comme le relevait déjà l'UIT

dans le Profil numérique 2021 du Mali. À cela s'ajoute le manque de fonds d'amorçage, qui empêche souvent de passer du prototype à un produit adapté au marché. Les rares solutions prêtes à l'emploi peinent aussi à s'imposer, faute d'une préférence réelle pour le « consommer local ». Pour Mahamadou Gouro Sidibé, l'État doit aller plus loin en adaptant un cadre réglementaire et fiscal pertinent. Les startups, souvent engagées dans une phase de recherche-développement pouvant durer jusqu'à cinq ans, sont soumises à un régime d'exonération jugé trop court, avec 100% la première année, 75% la deuxième et 50% la troisième. Il plaide aussi pour la création de champions locaux et pour qu'une part des marchés des collectivités soit réservée aux solutions numériques nationales. ■

EN BREF

OR : LA GUINÉE INSTAURE L'OBLIGATION DU RAFFINAGE LOCAL

En Guinée, le gouvernement a interdit l'exportation de l'or brut afin de favoriser le raffinage sur place et d'augmenter la valeur ajoutée dans ce secteur stratégique. La décision, annoncée par le Président Mamadi Doumbouya, vise à créer des emplois, à développer l'industrie locale et à réduire l'exportation de matières premières brutes. Les sociétés qui ne respecteront pas cette interdiction s'exposent à des sanctions pouvant aller jusqu'au retrait du permis d'exploitation. Sixième producteur d'or en Afrique, la Guinée a exporté plus de 22 tonnes d'or au premier trimestre 2026. Une nouvelle raffinerie, qui entrera en service dans quelques semaines dans la capitale, devra permettre de traiter la production nationale avant son exportation. D'une capacité de 2 000 kg d'or par jour (extensible) et d'une capacité mensuelle de 520 tonnes, la Nimba Gold Refinery (NGR) s'inscrit dans la volonté de faire de la Guinée l'un des grands pôles de raffinage de l'or au monde. Toutefois, cette mesure, visant à renforcer le contrôle sur la production, qui sera également certifiée sur le territoire, pourrait entraîner un ralentissement de la production, redoutent certains observateurs. Elle pourrait aussi favoriser l'essor de circuits parallèles. ■

Pêches et aquaculture L'Afrique importe un tiers de ses besoins

Dans le Bilan mondial des pêches et de l'aquaculture, la FAO dresse un état des lieux des défis et des opportunités du secteur, ainsi que de l'état des ressources halieutiques marines. L'édition 2026 met en évidence les progrès vers la « transformation bleue » au service d'une pêche et d'une aquaculture durables. Malgré une faible disponibilité des aliments aquatiques d'ori-

gine animale, ces denrées contribuent à la nutrition et aux moyens de subsistance en Afrique. En 2024, le secteur a assuré la subsistance d'une personne sur dix. La pêche continentale constitue la principale source d'emplois dans le secteur primaire. La disponibilité moyenne par habitant en produits alimentaires issus d'animaux aquatiques était de 9 kg

pour l'Afrique, contre 21,3 kg à l'échelle mondiale en 2024. Malgré cette faible disponibilité, ces produits représentaient 19% des apports en protéines animales. La production halieutique africaine a atteint 13,2 millions de tonnes, portée d'abord par la pêche marine, qui en représente environ 54%. La pêche continentale compte pour 28%, avec un rôle important dans les pays

sans littoral, tandis que l'aquaculture, en croissance moyenne de 7,8% par an depuis 2000, représente désormais 18% du total. Malgré cette forte croissance, la disponibilité par habitant reste la plus faible au monde, freinée par une démographie plus rapide. En Afrique, les importations assurent un tiers de l'approvisionnement en produits aquatiques, avec 4 millions de tonnes achetées pour 5,9 milliards de dollars. ■

INCLUSION FINANCIÈRE DANS L'UEMOA UNE LENTE AMÉLIORATION

Le taux global de l'inclusion financière s'est légèrement amélioré dans la zone UEMOA en 2024. Un rythme modéré marqué par l'adoption croissante des solutions de monnaie électronique par les populations.

Taux global d'inclusion financière

2024 : **73,6%**

2023 : **72,3%**

Mali : **58,6%**

Points de services pour 10 000 adultes

2024 : **193**

2023 : **204**

Points de services sur 1 000 km²

2024 : **470**

2023 : **480**

Utilisation

Taux de bancarisation stricte (TBS) : **25,2%**,
-0,4 points
Taux de bancarisation élargi (TBE) : **47,4%**,
-0,4 points

Taux d'intérêt nominal des dépôts (TINd)

2024 : **5,26%**,
+4 points

Taux d'intérêt nominal des crédits (TINc)

2024 : **6,76%**,
-2 points

Source : BCEAO

Paru dans Journal du Mali l'Hebdo N°582 du 25 juin au 1er juillet 2026

Journal du Mali

MALI INNOV
Présenté par Aminata Keïta

CHAQUE JEUDI
19H15

TM1
La télé qui vous allume !

ANNÉE SCOLAIRE 2025 - 2026 : QUEL BILAN ?

Malgré les grèves, la crise du carburant et l'insécurité, l'école malienne a pu boucler l'essentiel du calendrier 2025 - 2026. La tenue des examens nationaux et la hausse du taux de réussite au DEF constituent des motifs de satisfaction, même si plusieurs fragilités demeurent.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Le Premier ministre lançant les épreuves du Bac 2026 le 22 juin 2026 à Bamako.

L'année scolaire, qui avait connu des débuts difficiles, se termine sur une note encourageante. Selon les résultats officiels du Diplôme d'études fondamentales, 204 608 candidats ont été admis sur 330 336, soit un taux national de 65,40%, contre 53,02% l'année précédente. Cette progression traduit une certaine résilience du système, dans un contexte encore marqué par les déplacements, l'insécurité et le déficit d'enseignants dans plusieurs zones. Démarrée trois semaines après la date initiale du 1er octobre, en raison de mouvements de grève, l'année scolaire a aussi été suspendue du 27 octobre au 9 novembre 2025, avec reprise le 10 novembre, à cause des perturbations liées à la crise du carburant. « En termes de progression, les programmes ont été exécutés dans leur grande majorité »,

note Ousmane Almoudou Touré, Secrétaire général du Syndicat national des Enseignants des collectivités territoriales.

Dérogations pour les candidats Cette année particulière a aussi été marquée par les événements du 25 avril 2026, qui ont perturbé la fin du calendrier scolaire dans

Le retour des enseignants à Kidal reste contrarié par la situation sécuritaire, avec un déficit chronique qui affecte la continuité des apprentissages.

la région de Kidal, témoigne Abdoul Salam Maïga, Secrétaire général de la FENAREC de Kidal. Survenus à un mois des examens nationaux, ces événements ont conduit à la délocalisation d'entités éducatives vers Gao. Malgré un

centre spécial dédié au DEF, seuls 29 candidats ont pu effectuer le déplacement sur 93 attendus. Grâce à l'implication des syndicats et des autorités, une session spéciale sera organisée pour permettre aux absents de composer. Pour ce qui est du baccalauréat, qui se déroule jusqu'au 25 juin, les candidats accueillis à Gao prennent part aux épreuves. Ces efforts n'occulent pas les fragilités qui pèsent sur l'école dans cette région. Le retour des enseignants à Kidal reste contrarié par la situation sécuritaire, avec un déficit chronique qui affecte la continuité des apprentissages. Plus largement, environ 2 314 écoles étaient non fonctionnelles en novembre 2025, affectant près de 694 200 enfants et 13 884 enseignants. Pour une prochaine année scolaire apaisée, le Secrétaire général du SYNEFCT invite les

autorités à traiter les questions en suspens, dont l'orientation des diplômés de la licence de l'ENSUP et la prime spéciale des enseignants. Il les appelle aussi à garantir le droit à l'éducation des enfants qui en sont privés. ■

EN BREF

KORO : DES CLINIQUES MOBILES POUR LES RÉFUGIÉS BURKINABÈ

Depuis 2023, Koro, ville frontalière de la région de Bandiagara, accueille des vagues successives de réfugiés burkinabè fuyant les violences dans leur pays. Les autorités locales estimaient à plus de 100 000 le nombre de réfugiés présents dans la région en 2024. Après l'arrivée de plus de 22 000 personnes en août 2025, environ 7 000 nouveaux réfugiés ont encore été recensés fin mai 2026, souvent installés en périphérie, loin des structures de santé. En février, le HCR avait déjà alerté sur l'urgence d'agir face à une situation locale jugée très préoccupante. Face à l'augmentation des besoins et à l'affaiblissement de la réponse humanitaire, Médecins sans frontières a étendu ses activités médicales à Koro. En plus de la prise en charge gratuite au CSCOM central et des références vers l'hôpital, l'organisation déploie depuis octobre 2025 des cliniques mobiles sur les sites de Keneweye, Benebana, Sandjourou et Sana. Les équipes, composées notamment de médecins, d'infirmiers, de sages-femmes et d'agents de santé communautaire, assurent des consultations générales et prénatales, la vaccination des enfants, le dépistage nutritionnel, l'appui psychosocial et la sensibilisation à l'hygiène, au paludisme et aux violences sexuelles. MSF fournit aussi en moyenne 1 575 000 litres d'eau par mois à travers 15 points d'eau et a construit 80 latrines et douches. En 2025, elle indique avoir assisté 25 634 réfugiés, dont 19 771 en consultations curatives, 1 943 accouchements, 2 374 enfants vaccinés et 7 511 patients traités pour le paludisme. ■

Donnez votre avis sur [Journal du Mali](#)

ROYAUME-UNI : STARMER PART, L'INSTABILITÉ RESTE

Keir Starmer a annoncé son départ de la direction du Labour, mais en restant Premier ministre jusqu'à la désignation de son successeur. Le Royaume-Uni se prépare à connaître un septième chef de gouvernement en dix ans.

MASSIRÉ DIOP



Keir Starmer va quitter ses fonctions de Premier ministre du Royaume-Uni.

Le Premier ministre britannique Keir Starmer a annoncé le 22 juin 2026 qu'il quitterait la tête du Parti travailliste, moins de deux ans après la large victoire du Labour aux législatives de juillet 2024. Il doit rester à Downing Street pendant la transition, le temps que son parti désigne un nouveau dirigeant, appelé ensuite à former le gouvernement. Ce départ intervient dix ans après le référendum du 23 juin 2016 sur le Brexit, qui a ouvert une période d'instabilité politique durable au Royaume-Uni. Après David Cameron, Theresa May, Boris Johnson, Liz Truss, Rishi Sunak et Keir Starmer, le prochain Premier ministre sera le septième en une décennie. Cette rotation

rapide contraste avec l'image traditionnelle d'un système parlementaire britannique capable de produire des majorités durables.

Succession La pression s'était accentuée autour de Starmer après des mois de sondages défavorables, de critiques internes sur l'économie et de progression de Reform UK, conduit par Nigel Farage. Le Labour conserve sa majorité à Westminster, mais le prochain chef du parti devra être choisi selon une procédure interne. Les candidats devront d'abord obtenir le soutien d'un nombre suffisant de députés travaillistes avant une éventuelle consultation plus large au sein du

parti. Andy Burnham, revenu à la Chambre des communes après son élection dans la circonscription anglaise de Makerfield, figure parmi les prétendants les plus cités. La transition intervient dans un contexte économique fragile. Le pays fait face à une croissance limitée, une dette publique élevée, des services publics sous pression et une opinion préoccupée par le coût de la vie, l'immigration, le logement et l'énergie. Les investisseurs surveillent la trajectoire budgétaire, la livre sterling ayant déjà été sous pression avant l'annonce de la démission, dans un marché attentif au profil du prochain ministre des Finances. Les enjeux dépassent la politique intérieure. Londres est un acteur central de l'OTAN, un soutien de l'Ukraine et un partenaire de l'Union européenne dans les discussions post-Brexit sur le commerce, la sécurité et les migrations. Le successeur de Starmer devra donc maintenir les engagements extérieurs du pays tout en répondant à une demande interne de stabilité. Son arrivée sera aussi un test pour le Labour, qui devra préserver sa majorité, relancer son programme et contenir la concurrence de Reform UK avant les prochaines élections, dans un climat socio-politique tendu. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

CHALEUR EXTRÊME : LES ALERTES SE MULTIPLIENT

En cette fin juin, plusieurs régions du monde affrontent des effets climatiques préoccupants. Canicules, pluies irrégulières, incendies précoces et retour probable d'El Niño pèsent sur la santé, l'agriculture et les systèmes d'alerte. En Europe, une vague de chaleur provoque alertes rouges, fermetures d'écoles et perturbations, tandis que la France a signalé des noyades liées à la recherche de fraîcheur. Le phénomène s'inscrit dans un contexte plus large. L'OMM (Organisation météorologique mondiale) estime à 80% la probabilité d'un épisode El Niño entre juin et août 2026 et à près de 90% sa persistance au moins jusqu'à novembre. El Niño peut accentuer chaleurs, sécheresses, pluies extrêmes et tensions agricoles. En Afrique de l'Ouest, la saison des pluies démarre de façon irrégulière, avec des déficits observés dans plusieurs zones et des prévisions encore divergentes pour le Sahel. Au Groenland, deux incendies précoces en une semaine rappellent que l'Arctique aussi devient vulnérable. Les dérèglements observés sur plusieurs continents montrent une pression climatique simultanée sur les sociétés et les économies. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

KOULIKORO : LE COUVRE-FEU RECONDUIT JUSQU'AU 23 JUILLET

À Koulikoro, le couvre-feu instauré après les événements du 25 avril est reconduit du 24 juin au 23 juillet 2026. La décision, signée le 23 juin par le Gouverneur de région, le Colonel Lamine Kapory Sanogo, maintient des horaires différenciés selon les localités. Kalaban-Coro, Sangarébougou, Mandé, Dialakorodji, N'Gabacoro-Droit, Moribabougou et la ville de Koulikoro sont concernés de minuit à 5 h 30. À Kati, Banamba, Kangaba et Kolokani, la restriction s'applique de 23 h à 6 h. Dans les autres localités de la région, elle reste fixée de 21 h à 6 h. Cette reconduction s'inscrit dans le dispositif de sécurisation engagé depuis avril, dans une région stratégique autour de Bamako et de Kati. L'interdiction de circulation des camions-bennes, décidée le 15 mai, demeure également en vigueur dans la région. Les autorités appellent donc les populations au respect strict des horaires fixés. ■

QUALIFICATIONS MONDIAL FIBA 2027 : LES AIGLES AFFÛTENT LEURS ARMES AVANT LA 3^{ÈME} FENÊTRE

Invaincu depuis le début des éliminatoires de la Coupe du Monde FIBA Qatar 2027, le Mali poursuit sa préparation à Bamako en vue de la troisième fenêtre qualificative, prévue du 2 au 5 juillet 2026 à Luanda, en Angola. Avec des renforts attendus, les Aigles entendent confirmer leur excellent début de campagne.

MOHAMED KENOUI



Les Aigles ont entamé les préparatifs depuis le 14 juin.

Les Aigles basketteurs abordent la dernière ligne droite de leur préparation avec sérénité et ambition. Réunis à Bamako depuis le 14 juin, les hommes du sélectionneur national Alhadji Dicko multiplient les séances de travail. À quelques jours de l'échéance, le groupe a été renforcé par l'arrivée de Siriman Kanou-

té, qui a rejoint la préparation le 22 juin dernier, quelques jours après le début du stage. Le meneur malien, l'un des principaux artisans du parcours parfait des Aigles lors de la précédente fenêtre qualificative, apporte son expérience et son leadership à un effectif qui peut également compter sur le retour de Aliou Fadiala Diarra.

Absent lors de la deuxième fenêtre, ce dernier constitue un renfort de poids pour une sélection déterminée à conserver sa place de leader du groupe. Un autre joueur est également attendu dans les prochains jours pour étoffer davantage l'effectif.

Parcours sans faute Le Mali se présente à cette troisième fenêtre avec le statut de leader du groupe D. Lors de la précédente étape, disputée à Alexandrie, en Égypte, entre le 26 février et le 1er mars 2026, les Aigles ont signé un trois sur trois. Les Maliens ont d'abord créé la sensation en dominant l'Égypte (86-77) sur son parquet, avant d'enchaîner face à l'Ouganda (84-73). Ils ont ensuite conclu leur campagne par une victoire de prestige contre l'Angola (80-79). Ces succès ont permis au Mali de s'installer seul en tête du groupe et de prendre une sérieuse option sur la qualification pour le second tour, réservé aux trois premiers. Portée notamment par les performances de Siriman Kanouté et d'Oumar Ballo, la sélection nationale a affiché une solidarité collective qui lui permet de nourrir aujourd'hui de grandes ambitions. À Luanda, les Aigles ouvriront leur campagne le 2 juillet face à l'Égypte, avant de croiser l'Ouganda le 4 juillet, puis le pays hôte, l'Angola, le 5 juillet. Trois rendez-vous déterminants pour une équipe malienne qui rêve de poursuivre son parcours parfait et de se rapprocher davantage de la Coupe du Monde 2027. ■

Mondial 2026 Ce qu'il faut retenir de la 2^e journée

La 2^e journée de la phase de groupes, qui s'est achevée le 24 juin, a confirmé les ambitions de plusieurs favoris. L'Allemagne, la France, l'Argentine, le Mexique et les États-Unis ont signé un deuxième succès consécutif, tandis que les Pays-Bas, le Portugal, l'Espagne ou encore le Japon se sont repris après leurs matchs nuls de la première journée. Cinq pays, à savoir la Tunisie, la Turquie, le Panama, la Jordanie et Haïti, sont déjà éliminés. Les attaques ont encore répondu du présent avec plusieurs larges succès, notamment le Portugal face à l'Ouzbékistan (5-0), les Pays-Bas contre la Suède (5-1), le Canada devant le Qatar (6-0) et le Japon face à la Tunisie (4-0). Le Cap-Vert (2-2 contre l'Uruguay) et le Ghana (0-0 face à l'Angleterre) ont, quant à eux, signé deux des performances africaines les plus remarquées de cette 2e journée. ■

M.K



CARTONS DE LA SEMAINE

Lionel Messi est officiellement devenu le meilleur buteur de l'histoire de la Coupe du monde après son doublé contre l'Autriche, le 22 juin, lors de la 2e journée du Mondial 2026. Avec 18 buts, il dépasse ainsi l'Allemand Miroslav Klose, qui en comptait 16. La Pulga est suivi de près dans ce classement par le Français Kylian Mbappé.

La Tunisie a été éliminée de la Coupe du monde 2026, devant la première équipe africaine à quitter la compétition après sa large défaite (4-0) face au Japon, le 20 juin, lors de son 2e match. Les Aigles de Carthage ont complètement raté leur Mondial : deux matchs, deux défaites, neuf buts encaissés.

AMADOU ET MARIAM : LE MALI EN SONS ET EN MÉMOIRE

Le documentaire « Amadou et Mariam : Sons du Mali » sort le 26 juin au Québec, en collaboration avec le Festival international de jazz de Montréal. Primé au FIFA 2026, il prolonge l'histoire d'un duo devenu un patrimoine musical malien.

FATOUmata MAGUIRAGA



Le documentaire retrace quelques moments forts de la carrière du duo Amadou et Mariam.

Réalisé par le Canadien Ryan Marley, le film musical de 87 minutes suit Amadou Bagayoko et Mariam Doumbia entre séances de studio, répétitions, tournées et préparation d'un concert de retour au Mali. Il a reçu le Prix de la meilleure œuvre canadienne au Festival International du Film sur l'Art, après une première mondiale au Fipadoc de Biarritz et des projections destinées

à accompagner sa circulation dans l'espace francophone. Le film avait également connu une avant-première africaine à Dakar, en présence de Mariam Doumbia et de ses enfants, dans une projection décrite comme chargée d'émotion autour de la mémoire d'Amadou Bagayoko. Le film arrive après la mort d'Amadou Bagayoko, le 4 avril 2025 à Bamako, à l'âge de 70 ans. Il ne transforme pas le duo

en relique. Il montre plutôt une création encore vivante, construite sur l'écoute, la présence et une complicité née dans les années 1970 à l'Institut des jeunes aveugles de Bamako. Ryan Marley résume son approche en parlant d'une histoire d'amour autant que de musique. Cette lecture rejoint la mémoire du public, celle d'un couple qui a fait danser sans effacer la tendresse.

Héritage Depuis les années 1980, Amadou et Mariam ont imposé un son reconnaissable entre blues mandingue, pop, rock, groove et rythmes bambara. « Je pense à toi » a porté leur émotion directe. « Les dimanches à Bamako » et « Sénégal Fast Food » ont accompagné l'élan mondial de l'album « Dimanche à Bamako », produit avec Manu Chao. « Sabali », sur « Welcome to Mali », produit par Damon Albarn, a confirmé leur capacité à ouvrir la musique malienne vers une pop internationale sans rompre avec leurs origines. Leur parcours a été consacré par deux Victoires de la Musique, par les BBC Radio 3 Awards for World Music et trois nominations aux Grammy Awards, pour « Dimanche à Bamako », « Welcome to Mali » et « Follia ». Les hommages de Manu Chao, Youssou N'Dour et d'autres artistes après la disparition d'Amadou ont rappelé la place du guitariste sur la scène mondiale. « Sons du Mali » inscrit cette trajectoire dans l'image, comme une archive sensible d'un monument culturel malien. ■

INFO PEOPLE

MYLMO N'SAHEL : « ET SI ? » DISPONIBLE



Le rappeur Mylmo N'Sahel, de son vrai nom Mahamadou Soumbounou, a rendu disponible en juin 2026 son nouveau single « Et Si ? », référencé sur Apple Music comme sortie du 22 juin et apparu dans les tendances YouTube Mali autour du 20 juin. Originaire de Nioro du Sahel, il est l'une des figures du rap conscient malien. Dans ce titre, construit autour d'une série de questions sur la vie, la vérité, la richesse, le pouvoir et les contradictions sociales, Mylmo renoue avec son registre d'interpellation. Après « Djurumu 1 », publié en février 2026, cette sortie confirme une année active pour une plume attentive aux réalités du quotidien.

VIEUX FARKA TOURÉ : CONCERT À BERLIN LE 26 JUIN



Le guitariste malien Vieux Farka Touré se produira le 26 juin 2026 au centre culturel Haus der Kulturen der Welt, à Berlin, dans le cadre du Sonic Pluriverse Festival. Fils d'Ali Farka Touré, il s'est construit une trajectoire personnelle, entre blues du désert, traditions du nord du Mali, rock, funk et sonorités contemporaines. Son parcours prolonge un héritage familial majeur tout en affirmant une identité musicale propre sur les scènes internationales. Installé à Bamako, Vieux Farka Touré est aussi engagé dans la valorisation des artistes du nord du Mali, à travers la Fondation Ali Farka Touré et le festival qui porte également le nom de son père.

Journal du Mali
L'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Mohamed KENOUI - Fatoumata
MAGUIRAGA - Ibrahim BABY

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité
par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble
Badenya, près MÆVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com



Adoptez des **solutions biométriques avancées** pour plus de **sécurité.**



20 28 00 00
www.afribone.com

